

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	123 568 000 \$
Valeur liquidative par part :	142,48 \$
Nombre de parts en circulation :	1 088 235
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,14 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	63,07 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

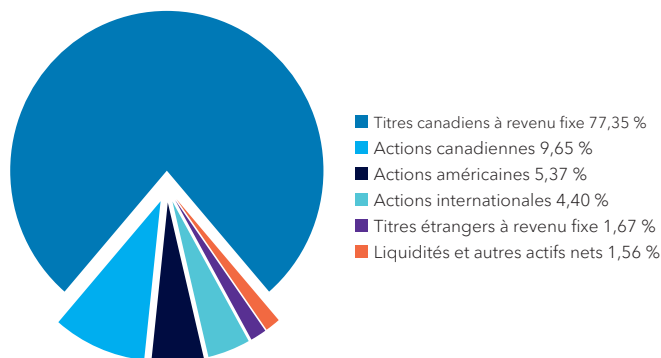
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	29,96 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	29,96 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	19,99 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	5,03 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	5,02 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	4,98 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	2,53 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	2,53 %
	%
	%

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

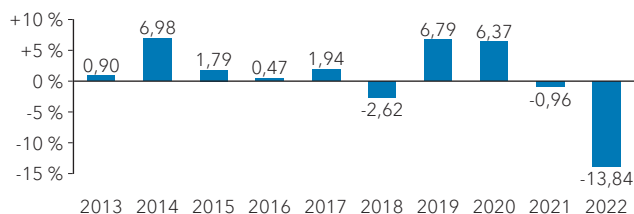
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 062,23 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,61 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,99 %
Sans frais d'acquisition	3,14 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Portefeuille de revenu équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	188 444 000 \$
Valeur liquidative par part :	171,95 \$
Nombre de parts en circulation :	1 426 387
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,19 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	55,15 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

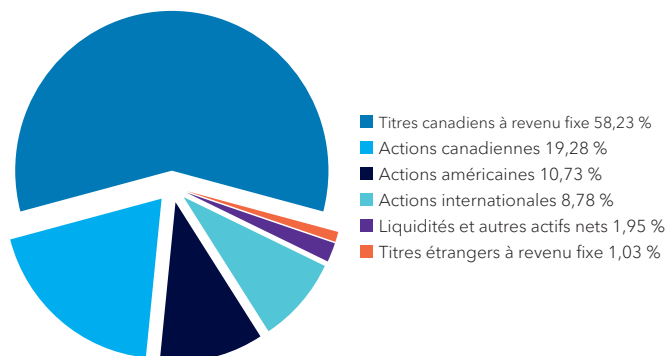
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	24,94 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	24,94 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	10,04 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,03 %
Fonds Fidelity Obligations canadiennes Co-operators	9,99 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	9,95 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	5,06 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	5,05 %
	%
	%

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

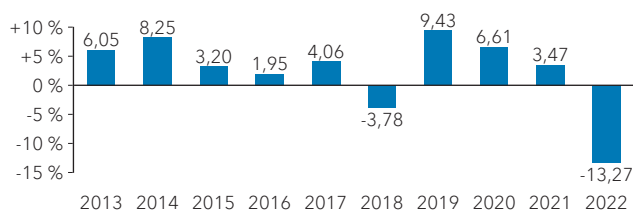
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 266,01 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 2,39 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'obligations canadiennes génératrices de revenus. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,04 %
Sans frais d'acquisition	3,19 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Portefeuille de croissance équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	315 598 000 \$
Valeur liquidative par part :	199,16 \$
Nombre de parts en circulation :	2 127 153
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,30 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	48,60 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débiteures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et étrangères.

Dix principaux placements

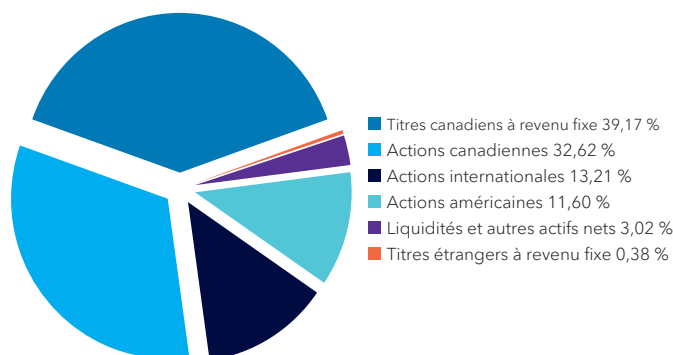
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	19,94 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	19,93 %
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	15,05 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,91 %
Fonds Fidelity Frontière Nord MD Co-operators	10,04 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	10,03 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	5,05 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	5,05 %
	%
	%

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

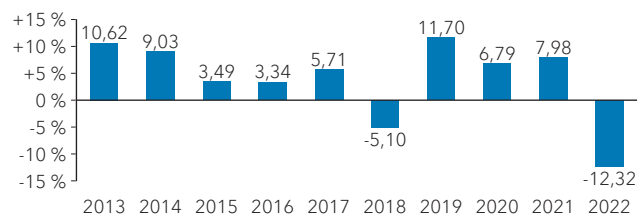
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 461,33 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,87 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,15 %
Sans frais d'acquisition	3,30 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	183 333 000 \$
Valeur liquidative par part :	228,84 \$
Nombre de parts en circulation :	1 066 770
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,41 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	37,77 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

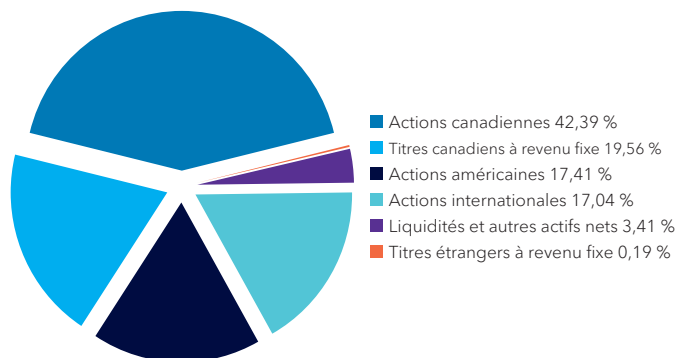
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,04 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	15,02 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,89 %
Fonds Fidelity Frontière Nord MD Co-operators	10,03 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	10,03 %
Fonds canadien à revenu fixe Co-operators	9,95 %
Fonds BlackRock indiciel d'obligations Univers Canada Co-operators	9,95 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	5,05 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	5,04 %
	%

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 9

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

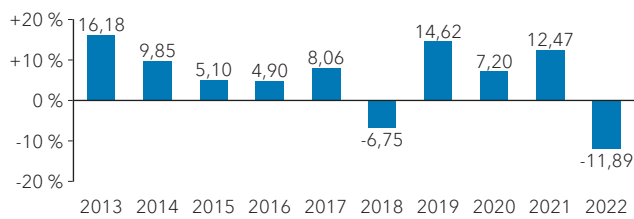
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 726,31 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,61 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,26 %
Sans frais d'acquisition	3,41 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Portefeuille de croissance maximum Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	68 411 000 \$
Valeur liquidative par part :	270,80 \$
Nombre de parts en circulation :	348 873
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,46 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	23,90 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Co-operators Compagnie d'assurance-vie

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

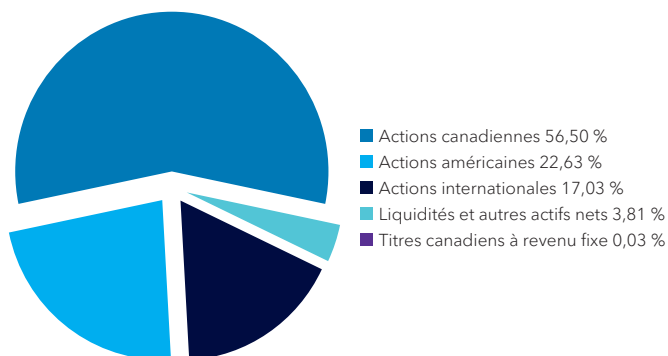
Fonds d'actions canadiennes Co-operators	20,00 %
Fonds Fidelity Frontière Nord MD Co-operators	15,02 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators	14,99 %
Fonds d'actions internationales Mawer Co-operators	14,86 %
Fonds Fidelity Mondial Co-operators	10,01 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions canadiennes Co-operators	10,01 %
Fonds d'actions américaines Co-operators	7,56 %
Fonds BlackRock indiciel d'actions américaines Co-operators	7,55 %
	%
	%

Les 10 principaux placements représentent 100,00 % du fonds.

Nombre total de placements : 8

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

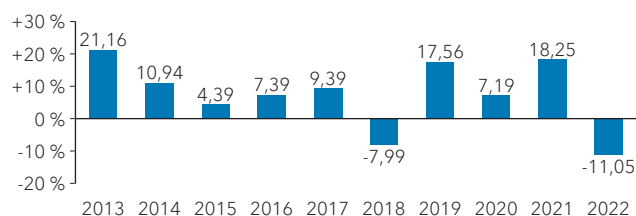
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 2 010,17 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,23 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'actions canadiennes et étrangères. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,32 %
Sans frais d'acquisition	3,46 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Portefeuille NEI ER Sélect revenu Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	2 412 000 \$
Valeur liquidative par part :	107,39 \$
Nombre de parts en circulation :	22 661
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,24 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2022 :	19,33 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

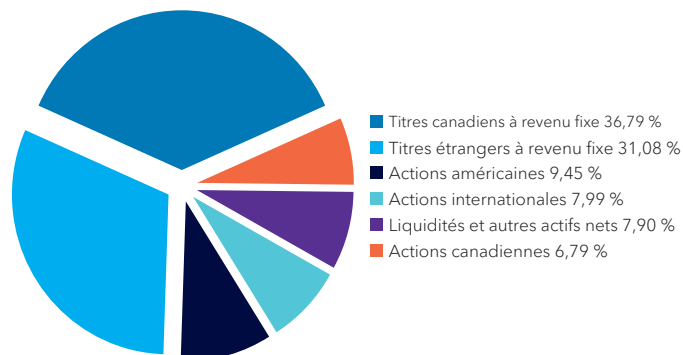
Fonds d'obligations canadiennes NEI	37,23 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	22,63 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	12,75 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	4,20 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	3,72 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	3,52 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	3,47 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI	2,28 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	2,03 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	1,77 %

Les 10 principaux placements représentent 93,60 % du fonds.

Nombre total de placements : 14

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

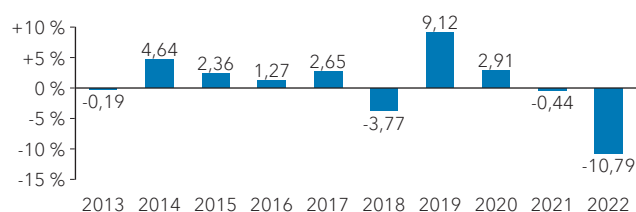
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 066,58 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 0,65 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 6 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 4 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,15 %
Sans frais d'acquisition	3,24 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance Co-operators

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022



Placements. Assurances. Conseils.

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	4 084 000 \$
Valeur liquidative par part :	118,27 \$
Nombre de parts en circulation :	36 597
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,30 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2022 :	14,43 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

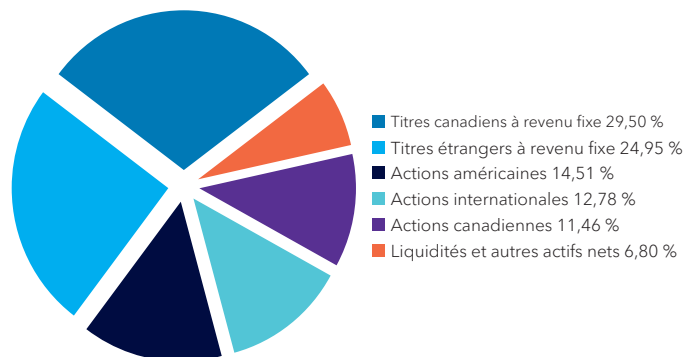
Fonds d'obligations canadiennes NEI	29,87 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	18,03 %
Fonds d'obligation d'impact mondiales NEI	9,00 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	6,24 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	4,99 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	4,22 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	3,95 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	3,54 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	3,53 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	3,07 %

Les 10 principaux placements représentent 86,44 % du fonds.

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

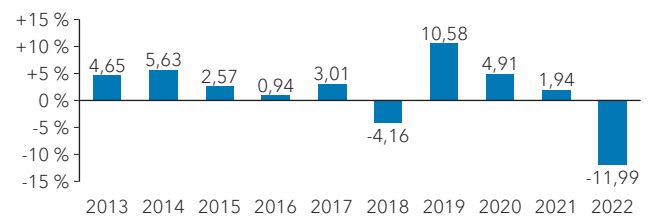
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 176,06 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,63 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération de titres à revenu fixe. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,21 %
Sans frais d'acquisition	3,30 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Portefeuille NEI ER Sélect équilibré Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	6 484 000 \$
Valeur liquidative par part :	137,50 \$
Nombre de parts en circulation :	50 911
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,41 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2022 :	11,79 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

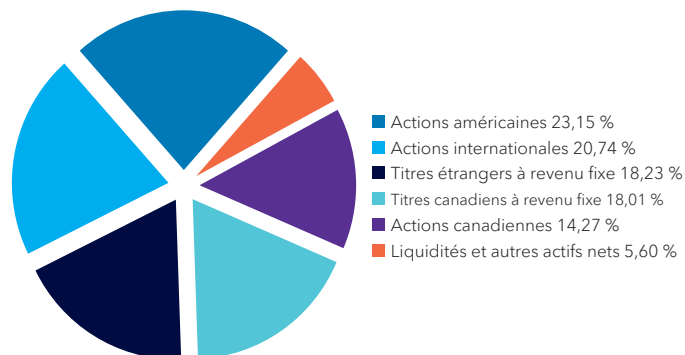
Fonds d'obligations canadiennes NEI	17,93 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	13,94 %
Fonds d'actions américaines ER NEI	10,82 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	6,71 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	5,87 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	5,64 %
Fonds des marchés émergents NEI	4,66 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	4,62 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	4,43 %
Fonds de dividendes mondial ER NEI	4,05 %

Les 10 principaux placements représentent 78,67 % du fonds.

Nombre total de placements : 16

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

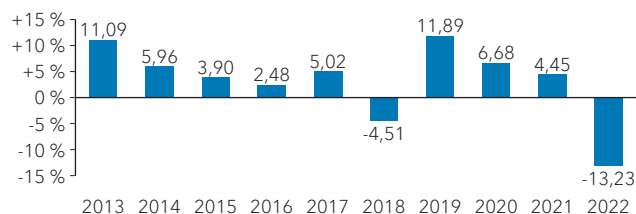
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 359,61 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 3,12 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une faible pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,32 %
Sans frais d'acquisition	3,41 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Portefeuille NEI ER Sélect croissance Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	6 264 000 \$
Valeur liquidative par part :	156,25 \$
Nombre de parts en circulation :	44 455
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,63 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 septembre 2022 :	14,30 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Placements NEI

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des obligations d'État et de sociétés, et dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés établies au Canada et à l'étranger qui respectent sa vision de l'investissement responsable.

Dix principaux placements

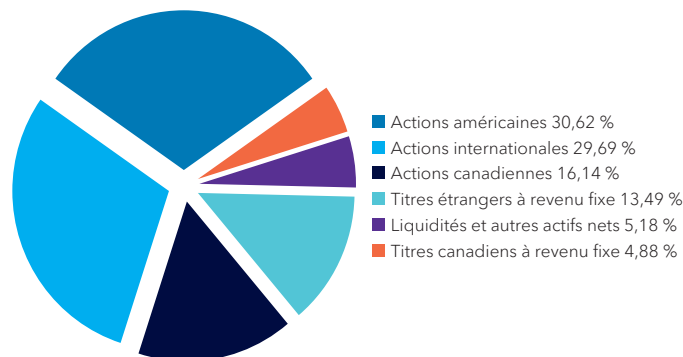
Fonds d'actions américaines ER NEI	20,64 %
Fonds d'actions internationales ER NEI	11,68 %
Fonds d'actions mondiales ER NEI	10,28 %
Fonds des marchés émergents NEI	6,90 %
Fonds d'actions canadiennes ER NEI	6,51 %
Fonds d'obligations mondiales à rendement global NEI	6,25 %
Fonds de valeur mondial NEI	5,98 %
Fonds de croissance mondiales NEI	5,91 %
Fonds indiciel canadien amélioré ESG NEI	5,10 %
Fonds d'actions canadiennes petite capitalisation ER NEI	5,04 %

Les 10 principaux placements représentent 84,29 % du fonds.

Nombre total de placements : 15

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

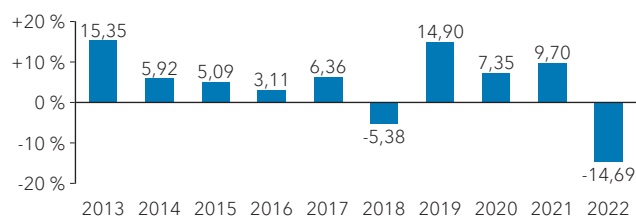
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 538,05 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,40 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs qui recherchent un portefeuille diversifié composé d'investissements responsables avec une forte pondération d'actions canadiennes et étrangères. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,54 %
Sans frais d'acquisition	3,63 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Fonds canadien à revenu fixe Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	237 407 000 \$
Valeur liquidative par part :	123,95 \$
Nombre de parts en circulation :	2 315 402
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	149,32 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations et des débetures de sociétés qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

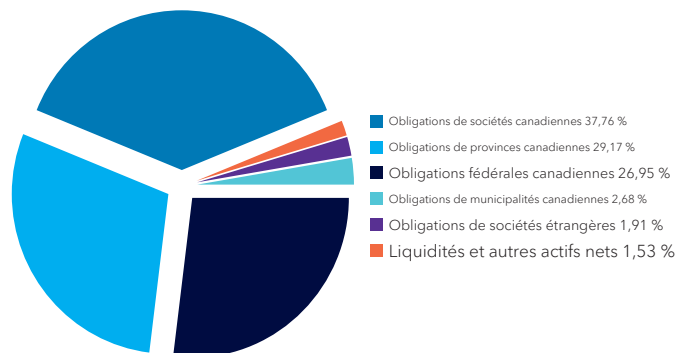
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, 15 juin 2023	9,55 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	6,37 %
Province de l'Ontario, 1,35 %, 2 décembre 2030	4,74 %
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 1 décembre 2053	3,96 %
Gouvernement du Canada, 2,75 %, 1 septembre 2027	3,52 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 décembre 2046	3,36 %
Gouvernement du Canada, 5,75 %, 1 juin 2033	3,23 %
Province de l'Ontario, 2,90 %, 2 juin 2049	2,54 %
Hydro-Québec, 6,50 %, 15 février 2035	2,45 %
Gouvernement du Canada, 2,25 %, 1 décembre 2029	2,26 %

Les 10 principaux placements représentent 41,98 % du fonds.

Nombre total de placements : 156

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

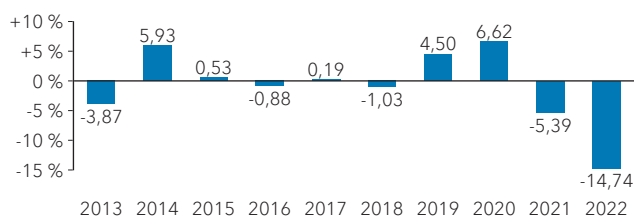
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 904,20 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -1,00 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 5 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 5 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent des titres à revenu fixe pouvant procurer des revenus d'intérêt. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,72 %
Sans frais d'acquisition	2,87 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	29 766 000 \$
Valeur liquidative par part :	103,73 \$
Nombre de parts en circulation :	278 868
Ratio des frais de gestion (RFG) :	1,65 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	794,78 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des placements canadiens à court terme du gouvernement du Canada, des provinces ou de sociétés canadiennes de grande qualité qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

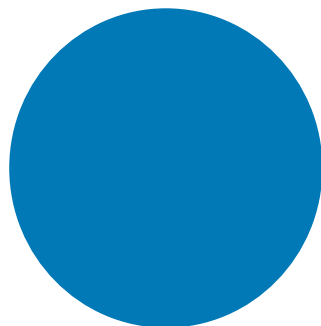
Bons du Trésor du Canada, 7 décembre 2023	11,34 %
Bons du Trésor du Canada, 16 février 2023	6,08 %
Bons du Trésor du Canada, 19 janvier 2023	5,49 %
Banner Trust, billet à escompte, 21 mai 2023	5,27 %
Stable Trust, billet à escompte, 26 mai 2023	5,27 %
King St Trust, billet à escompte, 24 mai 2023	4,94 %
Honda Canada Finance Inc, billet à escompte, 24 avril 2023	3,96 %
Bay Street Trust, billet à escompte, 21 mai 2023	3,95 %
Sure Trust, billet à escompte, 23 mai 2023	3,95 %
Storm King Trust, billet à escompte, 24 avril 2023	3,63 %

Les 10 principaux placements représentent 53,88 % du fonds.

Nombre total de placements : 28

Répartition des placements

31 décembre 2022



■ Trésorerie et titres à court terme 100,00 %

Quel a été le rendement du fonds?

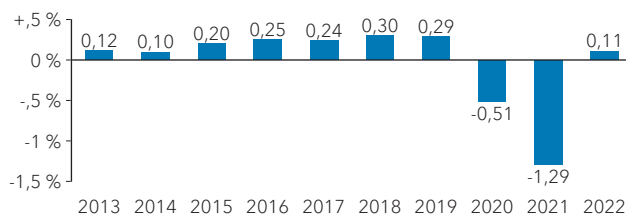
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 997,90 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -0,02 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à court ou moyen terme qui recherchent des revenus d'intérêt et une grande liquidité. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer de petites fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	1,66 %
Sans frais d'acquisition	1,65 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,10 %
Sans frais d'acquisition	0,10 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	158 761 000 \$
Valeur liquidative par part :	217,88 \$
Nombre de parts en circulation :	553 915
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	73,33 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de moyennes et grandes sociétés canadiennes et américaines, qui respectent la vision de l'investissement durable du fonds.

Dix principaux placements

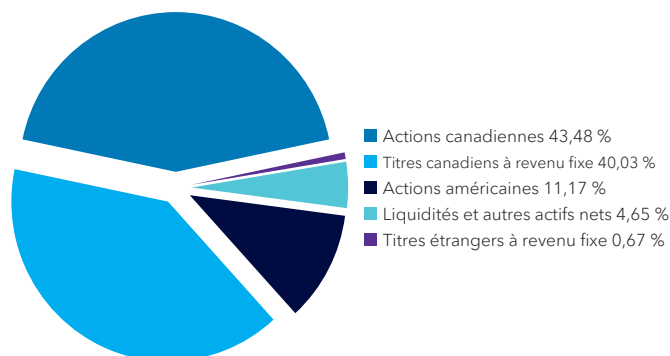
Fonds commun Addenda actions - États-Unis	11,15 %
Fiducie du Canada pour l'habitation, 2,35 %, 15 juin 2023	3,90 %
Banque Toronto-Dominion	3,16 %
Hydro-Québec, 6,00 %, 15 février 2040	2,63 %
Bons du Trésor du Canada, 19 janvier 2023	2,16 %
Banque Royale du Canada	2,15 %
Canadian Natural Resources Ltd.	1,99 %
Banque de Montréal	1,98 %
Bons du Trésor du Canada, 16 février 2023	1,87 %
Enbridge Inc.	1,83 %

Les 10 principaux placements représentent 32,82 % du fonds.

Nombre total de placements : 202

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

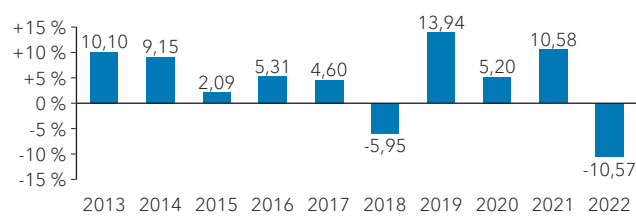
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 506,64 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 4,18 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,72 %
Sans frais d'acquisition	2,87 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	173 832 000 \$
Valeur liquidative par part :	169,87 \$
Nombre de parts en circulation :	1 235 743
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,08 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	3,20 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement du Canada et dans des obligations, des débetures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

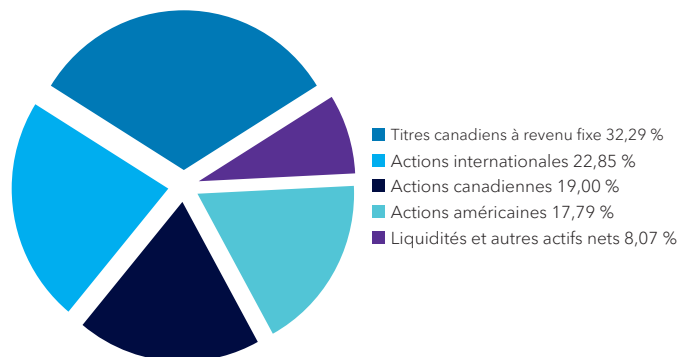
Fonds canadien d'obligations Mawer	32,38 %
Fonds d'actions américaines Mawer	18,05 %
Fonds d'actions internationales Mawer	16,39 %
Fonds d'actions canadiennes Mawer	16,06 %
Fonds mondial de petites capitalisations Mawer	6,74 %
Fonds nouveau du Canada Mawer	3,63 %
Bons du Trésor du Canada, 30 mars 2023	2,36 %
Fonds d'actions marché émergents Mawer	1,11 %
Bons du Trésor du Canada, 11 mai 2023	0,94 %
Bons du Trésor du Canada, 25 mai 2023	0,91 %

Les 10 principaux placements représentent 98,57 % du fonds.

Nombre total de placements : 13

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

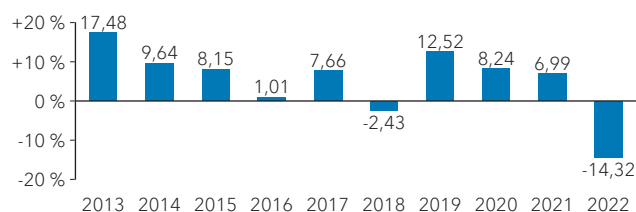
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 650,17 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,14 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,99 %
Sans frais d'acquisition	3,08 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	1 333 000 \$
Valeur liquidative par part :	88,16 \$
Nombre de parts en circulation :	14 998
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,08 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	15,23 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des obligations des différents paliers de gouvernement ainsi que dans des obligations, des débetures et des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier.

Dix principaux placements

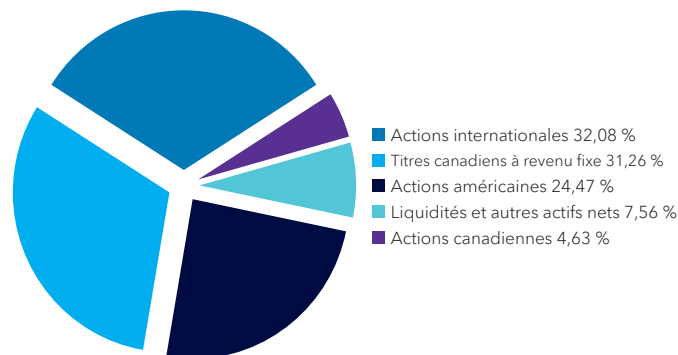
Fonds canadien d'obligations Mawer	31,26 %
Marsh & McLennan Companies Inc.	3,14 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	2,43 %
AON plc	2,40 %
Wolters Kluwer N.V.	2,29 %
Groupe CGI Inc.	2,20 %
KDDI Corporation	2,18 %
Microsoft Corporation	2,01 %
Roche Holding AG	1,91 %
Johnson & Johnson	1,84 %

Les 10 principaux placements représentent 51,66 % du fonds.

Nombre total de placements : 66

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

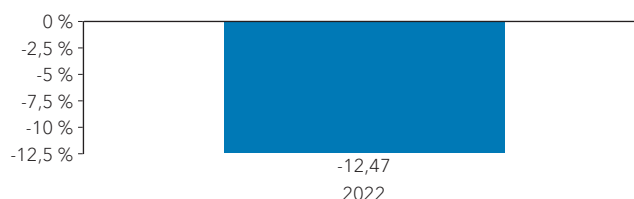
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 1 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 1 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 875,35 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -12,47 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 1 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 1 dernières années, on note 0 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent la croissance et les revenus grâce à une combinaison d'actions et de titres à revenu fixe. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer certaines fluctuations du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,99 %
Sans frais d'acquisition	3,08 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Fonds d'actions canadiennes Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	186 739 000 \$
Valeur liquidative par part :	273,47 \$
Nombre de parts en circulation :	913 676
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	20,19 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

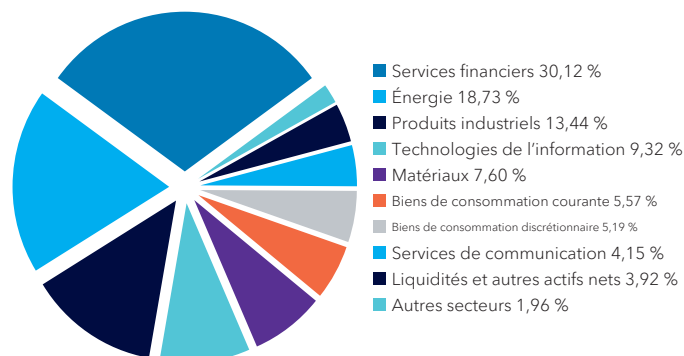
Banque Toronto-Dominion	6,98 %
Banque Royale du Canada	4,75 %
Banque de Montréal	4,38 %
Canadian Natural Resources Ltd.	4,37 %
Enbridge Inc.	4,04 %
Brookfield Corporation	4,00 %
Nutrien Ltd.	3,82 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,64 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,53 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,27 %

Les 10 principaux placements représentent 42,78 % du fonds.

Nombre total de placements : 54

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

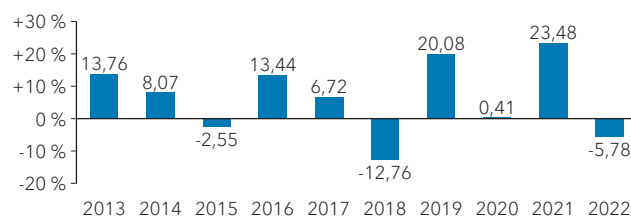
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 774,68 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,90 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,72 %
Sans frais d'acquisition	2,87 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	24 969 000 \$
Valeur liquidative par part :	268,29 \$
Nombre de parts en circulation :	133 069
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,88 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	61,00 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de sociétés du secteur des ressources naturelles qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

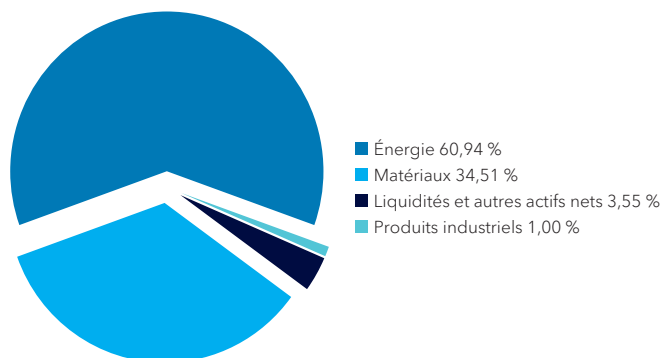
Canadian Natural Resources Ltd.	10,15 %
Enbridge Inc.	8,54 %
Nutrien Ltd.	7,94 %
TC Energy Corporation	7,08 %
Suncor Energy Inc.	6,53 %
ARC Resources Ltd.	6,14 %
CCL Industries Inc.	5,25 %
Tourmaline Oil Corporation	5,24 %
Cenovus Energy Inc.	5,19 %
Franco-Nevada Corporation	4,69 %

Les 10 principaux placements représentent 66,75 % du fonds.

Nombre total de placements : 26

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

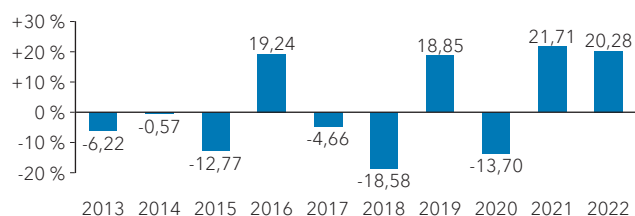
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 130,48 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 1,23 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 4 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 6 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes, principalement dans les secteurs de l'énergie et des matières premières. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations du marché plus importantes que la moyenne.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,72 %
Sans frais d'acquisition	2,88 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	98 911 000 \$
Valeur liquidative par part :	350,93 \$
Nombre de parts en circulation :	516 197
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,41 %
Taux de rotation du portefeuille au 30 juin 2022 :	34,72 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.i.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de petites, moyennes et grandes sociétés. Il peut investir jusqu'à 30 % à l'extérieur du Canada.

Dix principaux placements

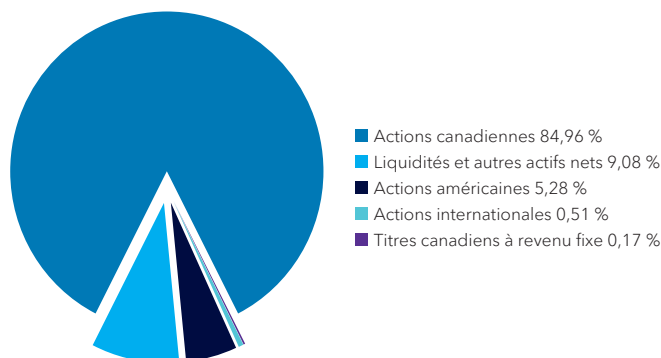
Banque Royale du Canada	6,42 %
Banque Toronto-Dominion	4,80 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,68 %
Rogers Communications Inc.	4,31 %
Canadian Natural Resources Ltd.	3,56 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	3,31 %
Groupe CGI Inc.	3,23 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,14 %
Dollarama Inc.	3,09 %
Intact Corporation financière	2,68 %

Les 10 principaux placements représentent 39,22 % du fonds.

Nombre total de placements : 120

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

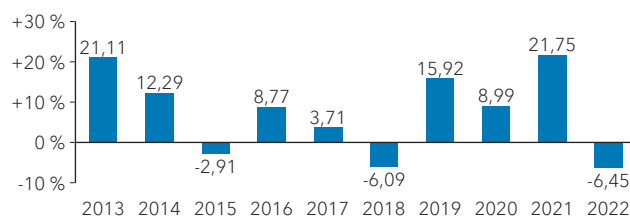
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 2 012,91 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,25 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,26 %
Sans frais d'acquisition	3,41 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Fonds d'actions canadiennes Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	125 460 000 \$
Valeur liquidative par part :	203,41 \$
Nombre de parts en circulation :	747 002
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,08 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	24,85 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions canadiennes de moyennes et grandes sociétés.

Dix principaux placements

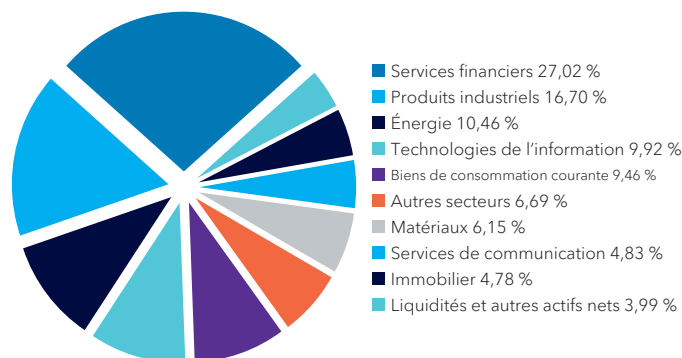
Canadian Natural Resources Ltd.	5,35 %
Banque Royale du Canada	5,08 %
Banque Toronto-Dominion	4,73 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	3,92 %
Finning International Inc.	3,84 %
Les Compagnies Loblaw Limitée	3,68 %
Suncor Energy Inc.	3,66 %
Banque de Montréal	3,63 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,60 %
Groupe CGI Inc.	3,47 %

Les 10 principaux placements représentent 40,96 % du fonds.

Nombre total de placements : 48

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

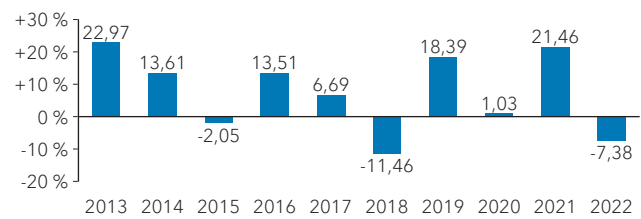
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 974,49 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 7,04 % par année.

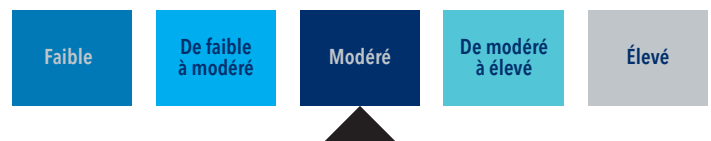
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,99 %
Sans frais d'acquisition	3,08 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	24 971 000 \$
Valeur liquidative par part :	100,14 \$
Nombre de parts en circulation :	900 095
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,92 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	19,75 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	RBC Gestion mondiale d'actifs Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit principalement dans des titres canadiens qui versent des dividendes ou produisent un revenu.

Dix principaux placements

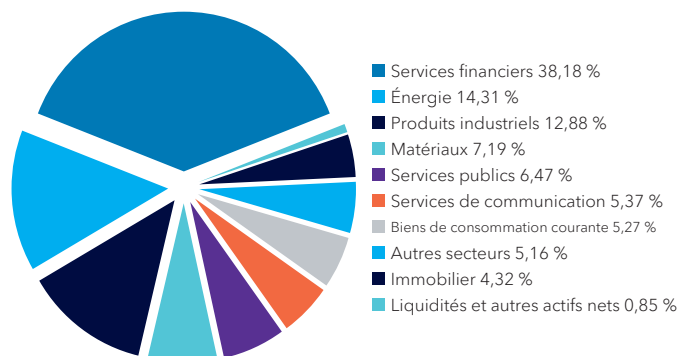
Banque Royale du Canada	8,32 %
Banque Toronto-Dominion	7,52 %
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	4,30 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	4,24 %
Banque de Montréal	4,07 %
Enbridge Inc.	3,98 %
Brookfield Corporation	3,33 %
Société Financière Manuvie	3,21 %
Alimentation Couche-Tard Inc.	3,05 %
Banque de Nouvelle-Écosse	3,04 %

Les 10 principaux placements représentent 45,06 % du fonds.

Nombre total de placements : 53

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

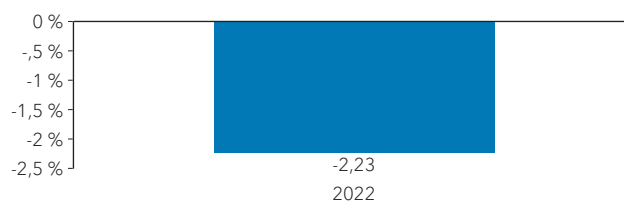
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 1 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 1 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 977,73 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -2,23 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 1 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 1 dernières années, on note 0 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à moyen ou long terme qui recherchent les revenus et la croissance grâce à la plus-value que produisent les actions canadiennes. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,77 %
Sans frais d'acquisition	2,92 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	55 307 000 \$
Valeur liquidative par part :	210,67 \$
Nombre de parts en circulation :	288 074
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,79 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 mars 2022 :	37,64 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Fidelity Investments Canada s.r.i.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de petites, moyennes et grandes sociétés, réparties partout dans le monde.

Dix principaux placements

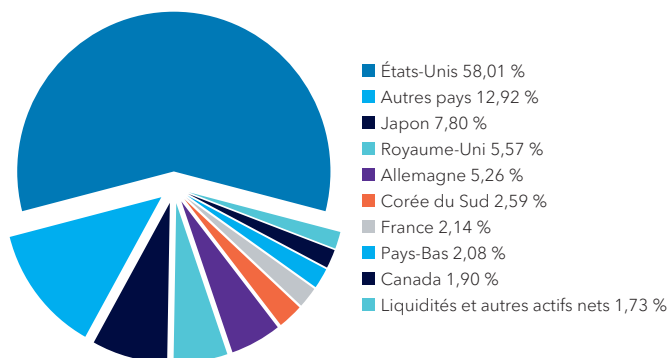
Microsoft Corporation	4,41 %
Alphabet Inc.	2,37 %
JPMorgan Chase & Co.	2,34 %
UnitedHealth Group Inc.	2,21 %
Johnson & Johnson	2,06 %
Chemin de fer Canadien Pacifique	1,90 %
HCA Healthcare Inc.	1,87 %
Amerisource Bergen Corporation	1,82 %
Mastercard Incorporated	1,77 %
Cigna Corporation	1,60 %

Les 10 principaux placements représentent 22,35 % du fonds.

Nombre total de placements : 116

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

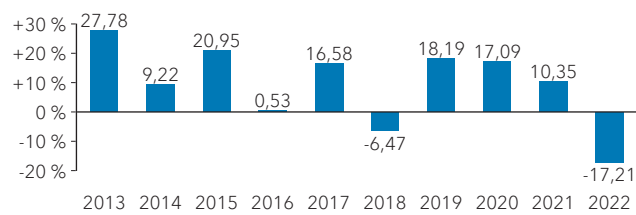
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 2 339,31 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 8,87 % par année.

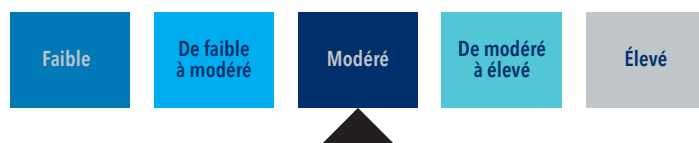
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme de titres étrangers. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,65 %
Sans frais d'acquisition	3,79 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Fonds d'actions mondiales Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	22 décembre 2014
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	24 614 000 \$
Valeur liquidative par part :	84,65 \$
Nombre de parts en circulation :	208 823
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,29 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	33,82 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés, réparties dans le monde entier, qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

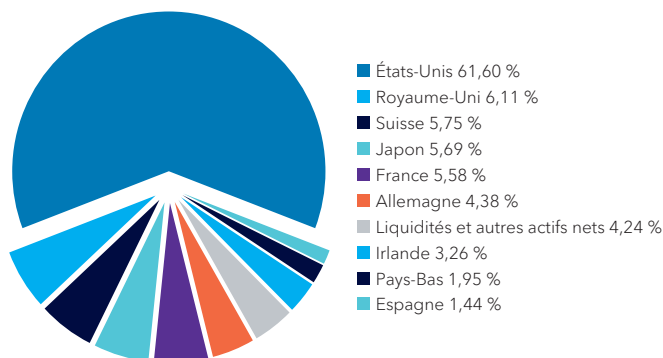
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,42 %
UnitedHealth Group Inc.	3,25 %
Visa Inc.	3,01 %
Microsoft Corporation	2,96 %
Fiserv, Inc.	2,88 %
CVS Health Corporation	2,83 %
Middleby Corporation	2,59 %
Becton, Dickinson and Company	2,46 %
Wabtec Corporation	2,23 %
United Parcel Service Inc.	2,16 %

Les 10 principaux placements représentent 27,79 % du fonds.

Nombre total de placements : 64

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

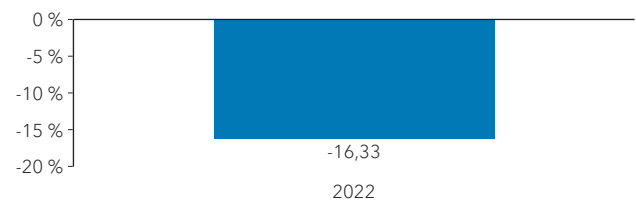
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 1 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 1 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 836,73 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -16,33 % par année.

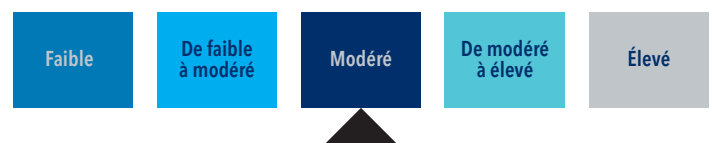
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 1 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 1 dernières années, on note 0 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, réparties dans le monde entier. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat dans les délais suivants :		Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
Moins de 2 ans	5 %	Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
De 2 à 3 ans	4 %	Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
De 3 à 4 ans	3 %	
De 4 à 5 ans	2 %	Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
De 5 à 6 ans	1 %	
6 ans et plus	0 %	Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,19 %
Sans frais d'acquisition	3,29 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Fonds d'actions internationales Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	613 000 \$
Valeur liquidative par part :	81,94 \$
Nombre de parts en circulation :	7 210
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,29 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	68,11 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

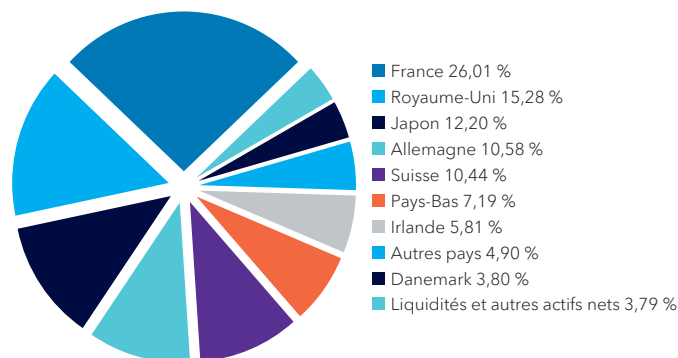
Novo Nordisk A/S	3,80 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	3,70 %
Schneider Electric S.A.	3,64 %
Linde AG	3,58 %
RELX Group plc	3,32 %
Compagnie Financière Richemont SA	3,24 %
Experian plc	3,21 %
SAP SE	2,88 %
Prudential plc	2,85 %
Diageo plc	2,77 %

Les 10 principaux placements représentent 32,99 % du fonds.

Nombre total de placements : 51

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

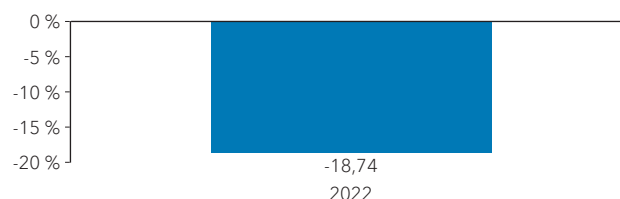
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 1 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 1 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 812,63 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -18,74 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 1 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 1 dernières années, on note 0 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir dans une vaste gamme d'actions durables, principalement à l'extérieur de l'Amérique du Nord. L'investisseur doit pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 % Lorsque vous investissez dans le fonds, Co-operators verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de 3 %.
	De 2 à 3 ans	4 % Si vous avez un REER ou un compte non enregistré, vous pouvez retirer 10 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre, sans payer de frais d'acquisition reportés.
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 % Si vous détenez un régime enregistré de revenu de retraite ou un régime de retraits systématiques, vous pouvez retirer 20 % de la valeur des parts de vos fonds distincts au 31 décembre.
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 % Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'un autre fonds offert au titre du contrat, sans payer de frais d'acquisition reportés.
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,19 %
Sans frais d'acquisition	3,29 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 novembre 2012
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	140 683 000 \$
Valeur liquidative par part :	183,68 \$
Nombre de parts en circulation :	1 125 497
Ratio des frais de gestion (RFG) :	3,24 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	28,13 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés généralement établies à l'extérieur du Canada et des États-Unis.

Dix principaux placements

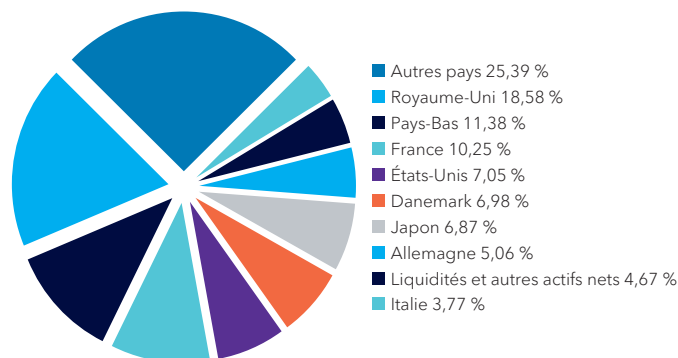
AON plc	5,65 %
Wolters Kluwer N.V.	4,64 %
Bunzl plc	3,49 %
RELX Group plc	3,44 %
Taiwan Semiconductor Manufacturing Company Ltd.	2,98 %
LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton SE	2,96 %
Novo Nordisk A/S	2,84 %
Roche Holding AG	2,56 %
AstraZeneca PLC	2,53 %
Deutsche Boerse AG	2,37 %

Les 10 principaux placements représentent 33,46 % du fonds.

Nombre total de placements : 67

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

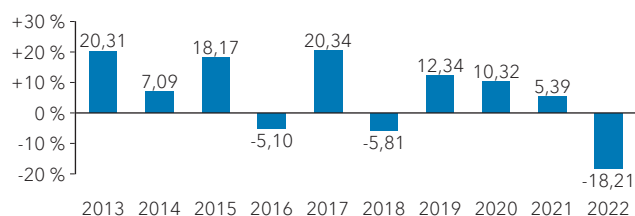
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 1 749,55 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 5,75 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 7 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 3 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme qui recherchent la croissance grâce à une vaste gamme d'actions provenant principalement des marchés hors de l'Amérique du Nord. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	3,15 %
Sans frais d'acquisition	3,24 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérerez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Fonds d'actions américaines Mawer Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	20 décembre 2021
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	1 643 000 \$
Valeur liquidative par part :	88,04 \$
Nombre de parts en circulation :	18 477
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,92 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	9,49 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Mawer Investment Management Ltd.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis.

Dix principaux placements

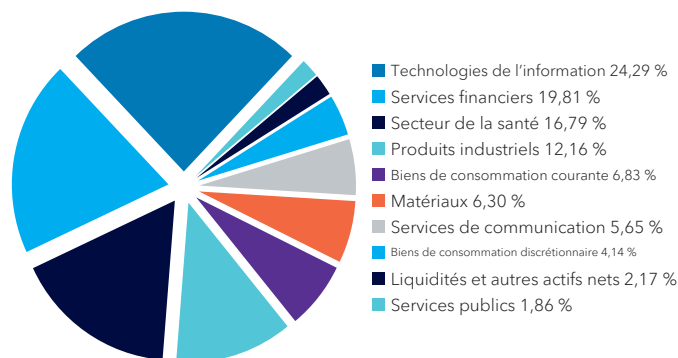
Marsh & McLennan Companies Inc.	4,60 %
Microsoft Corporation	4,28 %
Amphenol Corporation	4,27 %
Visa Inc.	3,89 %
Procter & Gamble Company	3,49 %
UnitedHealth Group Inc.	3,33 %
Waters Corporation	3,26 %
Alphabet Inc.	3,22 %
Becton, Dickinson and Company	3,09 %
Arthur J. Gallagher & Co.	3,06 %

Les 10 principaux placements représentent 36,49 % du fonds.

Nombre total de placements : 62

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

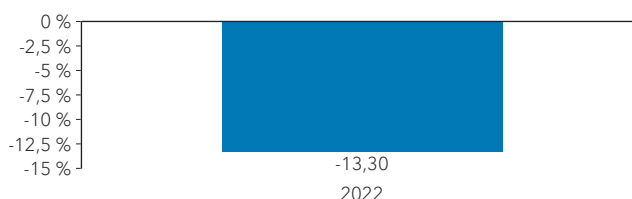
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 1 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 1 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 867,00 \$. Ce montant correspond à une moyenne de -13,30 % par année.

Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 1 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 1 dernières années, on note 0 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 1 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,77 %
Sans frais d'acquisition	2,92 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veuillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca

APERÇU DU FONDS

Portefeuilles polyvalents MC

Fonds d'actions américaines Co-operators



Placements. Assurances. Conseils.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie | 31 décembre 2022

Bref aperçu

Date de création du fonds :	1 octobre 2003
Valeur totale au 31 décembre 2022 :	107 263 000 \$
Valeur liquidative par part :	318,01 \$
Nombre de parts en circulation :	633 956
Ratio des frais de gestion (RFG) :	2,87 %
Taux de rotation du portefeuille au 31 décembre 2022 :	31,33 %
Placement minimal :	Prélèvement automatique de 50 \$ ou cotisation forfaitaire de 250 \$
Gestionnaire de portefeuille :	Addenda Capital Inc.

Dans quoi le fonds investit-il?

Ce fonds investit dans des actions de moyennes et grandes sociétés établies aux États-Unis qui respectent sa vision de l'investissement durable.

Dix principaux placements

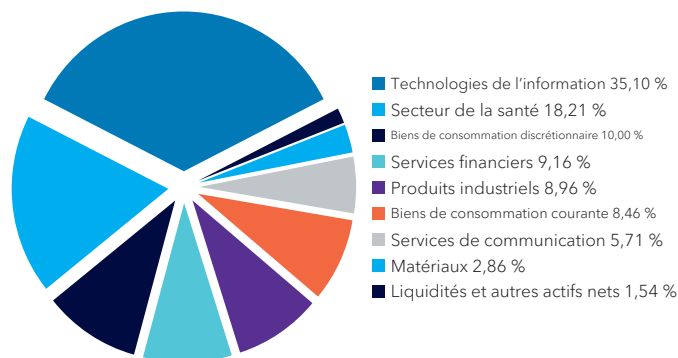
Microsoft Corporation	6,23 %
Apple Inc.	6,00 %
Broadcom Inc.	4,52 %
Thermo Fisher Scientific Inc.	3,66 %
Alphabet Inc.	3,41 %
JPMorgan Chase & Co.	3,39 %
TJX Companies Inc.	3,17 %
Visa Inc.	3,10 %
UnitedHealth Group Inc.	2,90 %
Honeywell International Inc.	2,86 %

Les 10 principaux placements représentent 39,24 % du fonds.

Nombre total de placements : 49

Répartition des placements

31 décembre 2022



Quel a été le rendement du fonds?

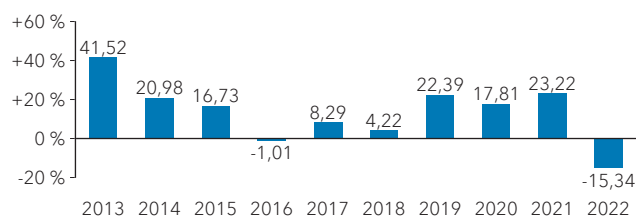
Cette section vous indique le rendement du fonds au cours des 10 dernières années, pour le titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Le rendement est calculé après déduction du RFG. Il est important de noter que le rendement passé du fonds n'est pas indicatif de son rendement futur. De plus, le rendement réel dépendra de l'option de rachat choisie et de votre situation fiscale.

Rendement moyen

Un titulaire ayant investi 1 000 \$ dans le fonds il y a 10 an(s), et ayant opté pour l'option sans frais d'acquisition, détient maintenant 3 358,50 \$. Ce montant correspond à une moyenne de 12,88 % par année.

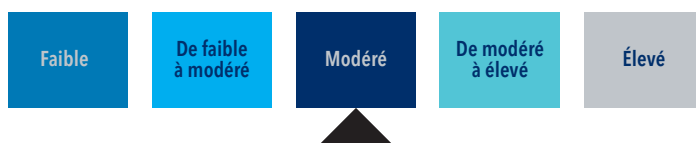
Rendements annuels

Ce tableau indique le rendement du fonds au cours de chacune des 10 dernières années dans le cas d'un titulaire ayant choisi l'option sans frais d'acquisition. Dans les 10 dernières années, on note 8 années au cours desquelles la valeur du fonds a augmenté et 2 années au cours desquelles la valeur a diminué.



Quel est le degré de risque?

La valeur de vos placements peut diminuer. Veuillez vous reporter à la notice explicative pour de plus amples renseignements.



Y a-t-il des garanties?

Ce fonds distinct est offert dans le cadre d'un contrat d'assurance. Il est assorti de garanties qui peuvent protéger le placement du titulaire en cas de baisse des marchés. Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la rubrique « Garanties à l'échéance et au décès » de la notice explicative et du contrat.

À qui le fonds s'adresse-t-il?

S'adresse aux investisseurs intéressés par une croissance à long terme et désirant investir principalement dans des actions de grandes sociétés américaines. Les investisseurs doivent pouvoir tolérer des fluctuations modérées du marché.

Combien ça coûte?

Le tableau ci-dessous indique les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds.

1. Frais de rachat

Option de frais de rachat	Ce que vous payez	Comment ça fonctionne?
Frais prélevés au rachat	Si vous vendez tous vos fonds dans les délais suivants :	Les frais d'acquisition reportés ont un taux fixe. Ils sont déduits du montant vendu.
	Moins de 2 ans	5 %
	De 2 à 3 ans	4 %
	De 3 à 4 ans	3 %
	De 4 à 5 ans	2 %
	De 5 à 6 ans	1 %
	6 ans et plus	0 %
Sans frais d'acquisition		Il n'y a pas de frais d'acquisition reportés.

2. Frais permanents du fonds

Le ratio des frais de gestion (RFG) comprend les frais de gestion et les frais d'exploitation du fonds. Le RFG comprend les frais d'assurance pour la garantie choisie. Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant une incidence sur vous, car ils réduisent la valeur de votre placement. Pour de plus amples renseignements sur le fonctionnement de la garantie, reportez-vous au contrat et à la notice explicative. Pour de plus amples renseignements sur le RFG, reportez-vous à la notice explicative.

Option de frais de rachat	RFG (taux annuel en tant que % de la valeur du fonds)
Frais prélevés au rachat	2,72 %
Sans frais d'acquisition	2,87 %

Commissions de suivi

Tant que vous possédez des fonds distincts, Co-operators Compagnie d'assurance-vie verse à votre conseiller en sécurité financière une commission de suivi en guise de rémunération pour ses conseils et services. La commission de suivi annuelle est payée à partir des frais de gestion en fonction de la valeur de vos actifs dans les fonds. Son taux dépend de l'option des frais d'acquisition que vous choisissez :

Frais prélevés au rachat	0,40 %
Sans frais d'acquisition	0,70 %

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous vendez ou transférez des parts du fonds.

Frais de retrait	Des frais de 25 \$ s'appliquent après le premier retrait de chaque année civile.
Interfund transfer fee	Des frais de 20 \$ s'appliquent après le quatrième transfert entre fonds de chaque année civile.

Et si je change d'idée?

Vous pouvez annuler votre placement dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution ou suivant les cinq jours ouvrables après sa mise à la poste, selon la première de ces éventualités. Vous devez nous aviser de votre intention par écrit (courriel, télécopie ou lettre). Vous récupérez le moindre des montants suivants : le montant investi ou la valeur du fonds si celle-ci a baissé. Le montant récupéré ne s'applique qu'à l'opération en cause.

Vous pouvez aussi annuler une opération subséquente que vous avez effectuée au titre du contrat dans les deux jours ouvrables suivant la date à laquelle vous recevez l'avis d'exécution. Dans ce cas, le droit d'annulation s'applique uniquement à la nouvelle opération.

Renseignements supplémentaires

Le présent sommaire peut ne pas contenir tous les renseignements dont vous avez besoin.

Veillez consulter le contrat et la notice explicative.

Co-operators Compagnie d'assurance-vie
1900 Albert Street Regina, SK S4P 4K8

Tél. : 1-800-454-8061

Courriel : phs_wealth_mgmt@cooperators.ca